AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-77413464

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 139 — 26 AVRIL 1977

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

ARBRES FRUITIERS

Depuis notre dernier bulletin, en date du 13 Avril, les pluies sont restées faibles jusqu'au 24 Avril. A cette date, les précipitations ont été plus ou moins abondantes selon les régions. C'est plus spécialement dans le département du Cher qu'elles ont été importantes.

Quant aux projections d'ascospores, elles demeurent toujours faibles.

La végétation des arbres fruitiers s'est beaucoup développée et d'importantes surfaces sensibles ne sont pas protégées.

En conséquence, si le précédent traitement n'assure plus une efficacité suffisante, une nouvelle application pourra être envisagée dans les prochains jours.

OIDIUM DU POMMIER

Il est conseillé d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la tavelure un produit actif contre l'oïdium.

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES - PSYLLES

Les conditions climatiques sont maintenant favorables au développement rapide de ces ravageurs. Des pucerons verts et des pucerons cendrés sont observés dans un certain nombre de vergers, parfois en quantité non négligeable. Il en est de même pour les chenilles défoliatrices. Les larves de psylles deviennent de plus en plus nombreuses.

Il est donc conseillé d'être très vigilant afin d'intervenir dans tous les vergers où la présence de ces insectes a été observée.

Pour les psylles, nous rappelons que les traitements tardifs sur les larves âgées risquent d'être d'une efficacité limitée. Les matières actives utilisables pour lutter contre les psylles sont les suivantes : AZINPHOS METHYL (40 g/hl) - METHIDATHION (30 g/hl) MONOCROTOPHOS (30 g/hl) - PHOSMET (50 g/hl) - VAMIDOTHION (50 g/hl) - Association de PARATHION et de PHOSALONE (30 g + 39 g/hl).

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions se poursuivent mais il est encore trop tôt pour intervenir.

EXCORIOSE

VIGNES

Dans les parcelles habituellement contaminées, nous rappelons qu'il est conseillé pour les vignes gelées d'assurer la protection de la nouvelle végétation selon les indications données dans le bulletin du 13 Avril.

BLACK-ROT

Les premières projections d'ascospores viennent d'être observées. Les vignes peuvent être contaminées dès qu'elles ont une feuille étalée. Il y a donc lieu d'effectuer un premier traitement sur les vignes dont la végétation a atteint le stade d'une feuille étalée.

Pour les vignes gelées et sur les cépages plus tardifs, attendre ce stade pour intervenir en utilisant l'un des fongicides mentionnés dans le numéro de Février 1977 de la revue "PHYTOMA".

P./94

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

Ce traitement est obligatoire sur tous les cépages y compris les hybrides producteurs directs qui peuvent être également attaqués par cette maladie, dans toutes les communes déclarées contaminées par des arrêtés préfectoraux.

ROT BRENNER

Dans toutes les vignes où l'on redoute cette maladie, un traitement est conseillé dès que les vignes atteindront le stade d'une ou deux feuilles étalées en utilisant l'une des matières actives suivantes : PRODUITS CUPRIQUES ou CUIVRE + ZINEBE aux doses conseillées pour le mildiou, CAPTAFOL (120 g/hl), MANCOZEBE (280 g/hl), MANEBE (280 g/hl), MANCOPPER (280 g/hl).

MILDIOU

L'année dernière, en raison de la sécheresse, le mildiou n'a pratiquement pas fait son apparition; Malgré l'absence quasi-totale de la maladie en 1976, il y a lieu de rester vigilant, le mildiou pouvant se développer rapidement si les conditions climatiques sont favorables. Afin d'éviter les contaminations primaires précoces, il est recommandé d'assurer dans les vignes un bon écoulement de l'eau et de supprimer les rameaux touchant le sol.

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions sont observées mais il est encore trop tôt pour intervenir.

CHENILLES DE NOCTUELLES

Ces ravageurs peuvent occasionner des dégâts sur de nombreuses cultures et notamment sur la vigne en détruisant les bourgeons ou la jeune végétation. Ces chenilles sont difficiles à détruire car elles sont assez résistantes aux insecticides.

Dans les parcelles où des dégâts ont été observés, la lutte peut se faire par épandage d'appâts empoisonnés, le soir, à raison de 60 à 80 kg d'appâts par ha ou par une pulvérisation copieuse.

Les appâts sont constitués d'un mélange de son et d'insecticide. Il est possible d'utiliser, avec 100 kg de son, l'une des matières actives suivantes : CARBARYL (5 kg) - CHLORPYRIPHOS (2 kg) - ENDOSULFAN (0,225 kg) - ENDOSULFAN + PARATHION ETHYL (0,8 kg de spécialité) - LINDANE (0,4 kg) - POLYCHLOROCAMPHANES (0,6 kg) - TOXAPHENE (0,6 kg).

La PHOXIME se présente sous forme de microgranulés et s'utilise à raison de 5 kg de matière active par hectare.

La pulvérisation peut s'effectuer avec l'une des matières actives suivantes : BROMOPHOS (50 g/hl) - CARBARYL (100 g/hl) - CHLORFENVINPHOS (50 g/hl) - ENDOSULFAN (200 g/hl) - LINDANE (400 g/hl) - TOXAPHENE (400 g/hl) - TRICHLORFON (100 g/hl).

CULTURES LEGUMIERES

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Il y a lieu de poursuivre la protection des cultures contre cette maladie. Le traitement peut être fait en association avec un produit destiné à combattre le Botrytis.

MOUCHE DU CHOU

Le vol continue dans les élevages. Les techniques de protection des cultures contre ce ravageur ont été données dans le bulletin du 17 Mars.

COLZA

CHARANCON DES SILIQUES

Après les sorties du 6 Avril dernier, des captures notables ont été enregistrées les 20 et 21 Avril par les postes suivants : ARGENT SUR SAULDRE (18) - BOURGES (18) - RIANS (18) - SAVIGNY EN SEPTAINE (18) - PAUDY (36) - METTRAY (37) - PERRUSSON (37) et CERCOTTES (45).

Les captures en cuvette jaune permettent de déceler la présence des insectes mais la décision d'intervenir ou de surseoir un traitement ne doit être prise qu'après avoir effectué les observations dans les cultures.

Nous rappelons que le seuil d'intervention est de un charançon par plante (en bordure puis à l'intérieur du champ) et que les attaques de charançon des siliques peuvent être une porte d'entrée aux cécidomyies des siliques.

La liste des matières actives homologuées pour lutter contre le charançon des siliques a été indiquée dans le bulletin technique du 14 Avril ; seuls les insecticides reconnus "non dangereux" pour les abeilles sont actuellement utilisables.

.../...

RESUME SUR LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION "CENTRE"
établi d'après les résultats fournis par les observateurs du réseau "ravageurs et maladies des céréales"

/ MALADIES /

* Piétin : Quelques nouveaux cas nous ont été signalés dans les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire, mais d'une manière générale le seuil d'intervention (une tige malade sur trois) est rarement atteint : dans les cas où ce seuil est dépassé, il est grand temps d'intervenir.

* Rhynchosporiose : La maladie semble avoir quelque peu progressé dans les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Les orges d'hiver approchant, dans bien des cas, du stade gonflement, il est nécessaire de suivre attentivement l'évolution de la maladie de manière à intervenir dans le cas où les dernières feuilles seraient contaminées.

Dans toutes les parcelles où une intervention sera nécessaire, on pourra utiliser une des associations benzimidazole - carbamate (Bavistine M, Epidor P, Grex TX, Peltar) à la dose recommandée pour les maladies du feuillage. Les associations ETHIRIMOL + CAPTAFOL (Milcap) ou TRIFORINE + MANEBE (Saprol M) efficaces également sur oïdium peuvent être utilisées.

* Oïdium : Pour cette maladie aucune évolution sensible n'a été observée et il est donc inutile d'intervenir.

* Rouilles : Quelques cas de rouilles brunes nous sont encore signalés mais les attaques sont en général réduites. En cas de développement rapide, une intervention pourra être nécessaire avant l'épiaison des céréales.

* Septorioses : Ces maladies sont maintenant plus fréquemment signalées sur blé d'hiver ; les attaques demeurent en général limitées à l'exception de quelques cas particuliers dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Il est encore trop tôt pour intervenir.

* Nécroses du premier "entre - noeud" : De graves nécroses du premier entre-noeud ont été observées sur des blés d'hiver très denses et ayant reçus de fortes fumures azotées et ceci dans deux secteurs très localisés : région de PATAY - SAINT PERAVY LA COLOMBE - SAINT SIGISMOND - GERMIGNY d'une part et région de FRESNAY L'EVEQUE d'autre part.

Les gaines des pieds atteints sont bien souvent indemnes et seule la tige est malade. Dans quelques rares parcelles plus de la moitié des talles sont ainsi touchées et les dégâts sont irréversibles ; les attaques se traduisent par une verse importante.

Deux hypothèses sont actuellement avancées : une maladie ou bien le gel.

Il est conseillé aux agriculteurs de ces deux régions d'examiner attentivement leurs parcelles pour pouvoir éventuellement évaluer les dégâts afin de savoir s'il y a intérêt ou non de conserver la culture.

/ RAVAGEURS /

* Cnephasia pumicana : Les migrations de Cnephasia pumicana se poursuivent, elles sont actuellement moins importantes et les premiers pincements sont encore très rares. Notre prochain bulletin précisera vraisemblablement l'époque d'intervention.

* Pucerons : Des pucerons sont maintenant observés dans tous les départements y compris l'Eure-et-Loir ; c'est en Indre-et-Loire qu'ils sont le plus fréquemment signalés. Les pluies importantes du dimanche 24 Avril semblent avoir annulé l'effet favorable des températures élevées de la semaine dernière et la progression des populations est freinée : il est encore trop tôt pour intervenir.

* Agromyza : Les piqûres nutritionnelles des femelles sont maintenant bien visibles mais aucune mine n'a encore été observée.

* Léma : Après l'apparition des premières morsures, des adultes des deux espèces ont été signalés dans tous les départements et les toutes premières pontes sont d'ores et déjà visibles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P95